

Le vallon des Begnines

Une promenade de hier, samedi 19 novembre 2011, nous a prouvé une fois de plus que cette combe est la plus belle de tout l'arc jurassien et que l'émotion que l'on peut trouver à la parcourir dans toute sa longueur est indicible.

La satisfaction est grande aussi de retrouver les trois chalets de cette région, celui de la Petite-Chaux, à l'extrémité nord-est, celui des Begnines au centre, et enfin le chalet du Couchant au sud-ouest.

Celui qui a eu la chance de consulter la collection des photos prises de ces lieux et de leurs bergers dans les années quarante par René Meylan¹, photographe, sera d'autant plus ému de retrouver ces espaces où il imagine volontiers ces vaillants fruitiers mener rondement leur train de chalet. Si l'on compte des équipes de cinq pour chacun des trois bâtiments, nous nous retrouvons donc, alors que c'était encore l'âge d'or des alpages, avec une quinzaine de personnes habitant la Combe des Begnines au cœur de la saison. Rajoutez à cela, pour les dimanches par exemple, les visites nombreuses à chacune de ces trois exploitations, et vous aurez alors une animation impressionnante de cet endroit magnifique certes, mais qui constituait alors plutôt un lieu de travail qu'un seul paysage que l'on doit admirer. La vocation alpestre de l'endroit primait sur une quelconque vocation touristique.

La Combe des Begnines étant située entièrement hors du territoire de la Vallée, nos divers représentants, dans leurs rapports, n'en ont, la plupart du temps, pas fait état, d'où une documentation amoindrie. Celle-ci n'en offre pas moins quelques documents intéressants.

Il convient tout d'abord de revenir sur cette année 1892 où la commune du Chenit achète l'entier de la combe².

P-V, du 27 juin 1892 – **acquisition de montagnes** –

Mr. le président de la section des forêts et domaines rapporte sur la mise de montagnes qui a eu lieu à Begnins le 18 juin courant. Il annonce que la section déléguée à cet effet, ayant participé à ces enchères, les trois montagnes mises en vente par la commune de Begnins, savoir : les Begnines, le Couchant et la Petite-Chaux, ont été adjudgées à notre commune pour le prix de 60 800.- aux conditions de la procuration délivrée à la section sous réserve de ratification par notre Conseil communal.

¹ Collection de Anne-Lise Vuilloud. Un double des tirages par contact des négatifs de René Meylan figure dans les archives du Patrimoine de la Vallée de Joux. C'est là une collection non pas seulement exceptionnelle, mais carrément prodigieuse. Toute l'âme de la vie alpestre est condensée dans ces quelques centaines de clichés. René Meylan avait su saisir cette ambiance avec une sensibilité incroyable, et surtout sa technique de cadrage est parfaite, d'où résulte des vues impressionnantes de qualité. On reviendra en d'autres lieux sur le parcours de René Meylan qui mérite toute notre attention.

² Pour l'heure l'histoire ancienne des Begnines nous est inconnue.

Délibérant sur cette communication, la municipalité ratifie cette acquisition et décide de convoquer le Conseil communal pour le samedi 2 juillet 1892, à 6 heures, à l'effet de lui soumettre cette acquisition et requérir sa ratification. Le secrétaire est chargé de préparer le préavis motivé et la justification financière de cette entreprise conformément à la discussion de ce jour.

BB5, du 16 juillet 1892 – achat des Begnines et autres montagnes -

Rapport au Conseil communal du Chenit concernant l'acquisition des montagnes de la commune de Begnins,
Monsieur le Président et Messieurs,

Dans la séance du Conseil communal du 2 juillet dernier, la municipalité donna connaissance que, ensuite de publications parues dans divers journaux, annonçant la vente aux enchères publiques par la commune de Begnins des trois montagnes des Begnines (écrit Bignines), du Couchant et de la Petite-Chaux, elle avait, après une visite faite à ces propriétés, délégué sa Section des Forêts, Domaines et Bâtiments à cette vente publique le 18 juin dernier à Begnins, avec autorisation de participer à ces enchères et à se rendre acquéreurs de ces montagnes au nom de la commune du Chenit, conformément aux instructions reçues et sous réserve de ratification du Conseil communal.

Le résultat de ces enchères a été l'adjudication à notre commune de ces trois montagnes pour le prix de 60 800.-, et la municipalité demandait au Conseil communal de ratifier cette acquisition.

La commission chargée de cette importante question fut composée de neuf membres, soit de MM. Henri Piguet, Eugène Golay, David Rochat, Lucien Piguet, Théophile Capt, Adrien Aubert, Paul Aubert, Albert Audemars, les trois derniers membres de la Section des Forêts, et John Golay rapporteur ; et aujourd'hui cette commission vient vous présenter le résultat de son travail.

La première opération à faire était de se transporter sur les lieux en question, et c'est ce que fit la commission au complet le mercredi 6 courant, accompagnée par Mr. le Président du Conseil, de Mr. Vincent Golay, municipal, Gyger, caporal de gendarmerie et deux forestiers de la commune. La commission a prié Mr. Florentin Piguet de se joindre à elle, mais à notre grand regret, il n'avait pu accepter cette invitation.

Dès le Piquet, pour se rendre à la Petite-Chaux, point le plus rapproché, la commission a mis 1 ½ heure de temps.

Nous voici arrivés sur les lieux et, pensant que plusieurs membres du Conseil communal n'ont jamais visité ce coin de pays, vous nous permettrez d'en donner une petite description.

Le vallon des Begnines prend naissance au coin sud du Chalet à Roch, nord de la Ronde et ouest du Pré-aux-Veaux.

En y entrant on se croirait plutôt dans les Alpes que dans le Jura. Il est renfermé entre deux chaînons boisés qui ont des points ou sommets assez élevés, tel que le Mont-Sallaz d'où l'on jouit d'une très belle vue sur les Alpes, le Léman, Genève, etc... Ce vallon, qui a environ une lieue de longueur, est limité à occident par le pâturage des Petits-Plats et des Loges ; à vent par le Creux du Croue ; à orient par les Pralets, la Bassine et la Ronde ; à bise par le Pré-aux-Veaux et le Chalet à Roch.

Comme nous l'avons déjà dit, cette propriété comprend trois alpages qui tous ont des herbages de première qualité.

A bise, la Petite-Chaux, qui a une contenance d'environ 300 poses, est un excellent pâturage, bien pourvu d'eau par une bonne citerne et un puits, bien abrité et le plus boisé des trois. Le chalet, dont les murs sont recrépis en ciment, est en bon état, à part 5 à 6 toises de couverture qui sont à refaire.

La portion du milieu, soit les Begnines, a une superficie d'environ 400 poses dont la partie occidentale et le versant devant sont boisés. Comme celui de la Petite-Chaux, le chalet est en bon état, sauf une partie du toit qui est à réparer. Au dire du fromager, la chambre à fromage est excellente ; celle du lait à le plancher en ciment.

Une citerne vers le chalet, des fontaines dans la partie à vent, suffisent amplement pour l'abreuvement du bétail.

Enfin nous arrivons au Couchant, pâturage de 534 poses qui, lui aussi, est bien abreuvé, soit par de nombreuses sources, soit par la citerne de vers le chalet.

L'accès de celui-ci est défectueux. Il est mal construit et il y aurait des réparations de planchers de tablars à fromage à faire. Le toit et les murs nous ont paru en assez bon état. Le Couchant est moins boisé que les deux autres portions.

Ces trois pâturages sur lesquels 130 à 140 vaches peuvent alper facilement, se sont amodiés, en prenant la moyenne des vingt dernières années, pour le prix de 3020.- annuellement. Maintenant ils sont à 2650.-, ce qui, en comptant 140 vaches, ferait 19.- la vache.

Nous sommes persuadés qu'avec de bons chemins d'accès et peut-être des arrangements avec d'autres montagnes de notre commune, nous arriverions à un meilleur rendement.

Le prix d'adjudication étant de 60 800.- (64 000.- avec droits de mutation, vins, frais d'actes et frais divers), l'intérêt de cette somme à 3 ½ % donnerait 2240 francs qui serait servi par le prix de la ferme ci-dessus, duquel il resterait environ 400.- pour impôts, entretien etc.

Remarquons en passant que les impôts ne seraient pas considérables, les dites montagnes étant sur le territoire de la commune d'Arzier qui ne perçoit point d'impôt communal.

Nous ajouterons que ces montagnes sont portées au cadastre pour la somme de 109 000.-

Nous abordons la question des bois.

Autant que la commission a pu en juger, il y a beaucoup de bois sur les propriétés de Begnins, mais elle a été déçue en voyant que le gros bois fait complètement défaut. Les plus grosses plantes feraient environ trois plots, et encore ces plantes-là ne sont pas en fort grande quantité.

Pendant bien des années nous ne pourrions pas compter sur des ventes bien rémunératrices, tout au plus, pourraient-elles subvenir aux dépenses que nécessiteront la construction de chemins facilitant l'accès à ces montagnes. Mais nous croyons que ces inconvénients seraient largement compensés par les avantages qu'en retirera le Chalet à Roch, et nous partageons complètement l'opinion de la municipalité lorsqu'elle nous signale dans son préavis la plus value qui résulterait pour cette dernière propriété de l'acquisition des montagnes de Begnins.

Si cette acquisition est ratifiée de part et d'autre, notre commune posséderait dans un avenir plus ou moins éloigné un capital forestier considérable sur un parcours de plus de deux lieues de longueur, comprenant la Rollaz, les cantonnements du Cerney et du Chalet-Neuf, le Chalet à Roch, et les montagnes de Begnins, le tout en un seul mas de la contenance totale d'environ 2 300 poses.

Un bon chemin desservirait facilement la plus grande partie de ces propriétés. Il est évident que si nous voulons tirer un parti convenable des bois du Chalet à Roch, dont la quantité n'est pas négligeable, nous sommes dans l'obligation de construire un chemin pour cela, et combien vaudrait-il de mieux la peine de le faire pour toutes ces propriétés réunies.

La question financière ne présente pas de difficultés. La commune ayant la gérance de plusieurs fonds qu'elle pourrait appliquer au paiement des dites propriétés moyennant un intérêt raisonnable pour lequel le produit des alpages serait suffisant, comme nous l'avons démontré.

Par toutes les considérations ci-dessus énoncées et après une discussion réfléchie et nourrie, votre commission de neuf membres est unanime d'accorder la demande de la municipalité, soit la ratification de l'acquisition des montagnes de Begnins pour le prix de 60 800.- et d'après les conditions qui ont été stipulées.

Pour le paiement de cette somme de 60 800.-, la commission vous engage aussi d'adopter les propositions de la municipalité pour l'emploi des valeurs suivantes :

- 1o Du legs de Ami Napoléon RoCHAT, 32 000.- contre un titre à 3 ½ pour %.
- 2o De la Bourse des Pauvres, environ 6000.- aux mêmes conditions.
- 3o Du boni prévu sur l'exercice 1892 provenant du rendement des bois déracinés de 6 à 8000.-
- 4o Enfin, compléter par l'emploi d'une partie du fonds Hervieux aux mêmes conditions que les deux premiers.

Une visite des lieux avec le professeur Samuel Aubert permettra de comprendre leurs charmes inénarrables :

LE VALLON DES BEGNINES

— RDD 4/31434

A sept kilomètres environ au sud-ouest du Marchairuz, parallèlement à la Combe des Amburnex, s'ouvre un vallon surélevé, le vallon des *Begnines*, ainsi nommé parce que la commune de Begnins fut longtemps propriétaire des alpages qui l'occupent.

Et si je viens vous en parler ici, c'est que ce modeste vallon est un endroit charmant, un îlot paisible perdu au milieu de la solitude forestière du haut Jura, un lieu où l'ont vient volontiers passer quelques heures bien douces, loin du monde, en communion intime avec la nature, un lieu enfin où cette dernière étale volontiers quelques-unes de ses richesses.

Orientée du sud-ouest au nord-est et longue d'environ 4 km., la combe des *Begnines* constitue une dépression régulière, vraie baignoire noyée dans l'immense domaine forestier qui couronne la partie septentrionale du district de Nyon. On l'aperçoit fort bien du sommet du Mont-Tendre, sous la forme d'une bande verte en été, blanche en hiver, située à peu près exactement dans l'alignement des croupes grises du Noirmont.

Depuis que la commune du Chenit en est devenu propriétaire, on accède très facilement aux *Begnines* — comme on dit à La Vallée — par un excellent chemin à char qui, se détachant de la route du Marchairuz à une faible distance du Brassus, prend de flanc le mas forestier du Chalet-à-Roch. Plusieurs sentiers de montagne, plus ou moins marqués et faciles à suivre, y conduisent également et je vous une prédilection spéciale à l'un d'entre eux parce qu'il traverse une chaîne boisée et sauvage d'un caractère peu banal. Ce sentier rudimentaire part des Petits-Plats — cette zone habitée par des Français et donnée à la Suisse en échange de ses droits sur la vallée des Dappes — et tout en s'élevant pénètre au cœur d'un lapiaz boisé, dont le relief tourmenté se résout de tous côtés en crêtes pierreuses ou massives, crevasses profondes, dépressions circulaires envahies par une végétation touffue d'airelles et de hautes herbes. Nulle part dans notre Jura, j'en connais de région boisée aussi accidentée, aussi solitaire et sauvage que celle-là et malheur au promeneur qu'une entorse ou une fracture immobiliserait en cet endroit : il risquerait fort d'y rester.

Le flanc occidental du vallon des *Begnines* — la côte — est une pente escarpée, interrompue en plusieurs places par des rochers couleur de cendre que le temps a modelés à sa manière. Le point culminant atteint 1530 m. Moins élevé, le versant opposé n'offre pas d'escarpements ; par contre, il est coupé par deux dépressions, sortes de petits cols qui permettent de sortir du vallon, comment dirai-je, de plain-pied. Une baume située sur le couronnement de ce versant fut en 1874, sauf erreur, le cimetière de tout un troupeau de vaches, menacé de la terrible péripneumonie infectieuse : quatre-vingts bêtes environ furent abattues à proximité de l'orifice et précipitées à l'intérieur, les unes après les autres.

Au sud, le vallon est fermé par le Mont Sallaz, un plateau herbé, battu des vents et dégringolant à l'est en une belle paroi calcaire le long de laquelle les glaciers d'autrefois ont laissé des traces bien reconnaissables. Du sommet, — 1514 m. — on jouit d'une vue très étendue sur les Alpes

et particulièrement sur le massif du Mont-Blanc. Le lac Léman et le plateau vaudois demeurent en grande partie masqués par les chaînes élevées du Marchairuz et de la Nuvaz.

Plus au sud que le Mont Sallaz, culminent deux autres sommets du même type que ce dernier : le *Mont Pelé* et le *Cimetière des Bourguignons*. Le second a intrigué bien des gens. Bien que la carte porte le nom de Cimetière des Bourguignons et le vieux plan de la commune d'Arzier, levé en 1810, l'équivalent en patois, soit *Cémétiros at Borgognons*, aucune trace de cimetière n'existe en ce lieu perdu. La mince couche de terre qui recouvre la roche n'a jamais permis le creusement d'aucune tombe et eût-elle été d'une profondeur suffisante, qu'on s'expliquerait difficilement qu'une population soit venue enterrer ses morts en un endroit aussi désert, aussi éloigné de toute habitation permanente. L'origine de ce nom déconcertant peut être la suivante : un Bourguignon aurait trouvé la mort par accident en ce lieu, d'où la dénomination de Cimetière au bourguignon (sans s) ; plus tard et par erreur, on aurait mis le mot au pluriel.

Par le fait de l'altitude et du boisement circumvoisin, la chute d'eau annuelle aux *Begnines* est considérable. La plus grande partie de cette dernière, surtout l'eau provenant de la fusion de la neige, s'écoule dans la terre par des entonnoirs creusés naturellement aux endroits les plus bas de la combe, d'où elle se va sans doute alimenter les nombreuses sources du pied du Jura.

Une tourbière en voie d'assèchement existe au fond de la Combe. Elle constitue le dernier vestige d'un lac, qui immédiatement après le retrait des glaciers, devait occuper le fond de la cuvette. Envahi par la végétation, ce lac s'est lentement transformé en une tourbière, mais en même temps, l'eau du sous-sol s'ouvrirait des passages souterrains au travers de la couche de limon glaciaire et des assises calcaires sous-jacentes. A la longue, il se produisit un lent drainage de la tourbière qui, à l'heure actuelle, est en pleine voie de dessèchement. Elle contient toutefois de nombreuses plantes typiques attestant sa magnificence de jadis.

Il est indiscutable qu'autrefois le vallon des *Begnines* était couvert de forêts, comme les chaînes qui l'entourent. L'homme est venu, à quelle époque, je ne saurais le dire ; il a brûlé le bois et transformé graduellement le sol en un pâturage de valeur. Le flanc ouest du val — la côte — fut sans doute déboisé comme le reste, mais maintenant il présente tous les stades possibles du boisement naturel. Ici la futaie de sapins est presque reconstituée ; là elle n'est encore qu'au tiers du chemin, mais s'élabore en toute sûreté sous la protection d'un fourré très dense d'érables et de cytises. Le cytise, voilà l'arbre caractéristique des *Begnines* ; il foisonne au pied des rochers, sur un sol d'éboulis grossiers et constitue un impénétrable maquis. Qui ne connaît pas le cytise, qui n'a vu cet arbre au moment du plein épanouissement de ses fleurs en grappes d'or, ignore une des beautés de notre pays. On parle avec enthousiasme des champs de roses ou d'œillets, des pentes couvertes de genêts, du Midi ; on vante leur beauté irréaliste : je n'y contredirai pas ; mais elle ne peut surpasser celle qui émane d'un bois de cytises

fleuris, éclairé par l'ardent soleil de juillet. De loin, bien loin, un ruban d'or vif s'étale sur le vert sombre des sapins ; aucun contraste n'est plus marqué et le regard ne se peut détacher de ce tableau merveilleux que la nature élabore et efface à chaque saison. Combien s'en vont chercher bien loin la beauté, alors qu'elle existe tout près. Etat d'âme bien particulier à quantité de gens qui ouvrent tout grands leurs yeux aux beautés des régions lointaines proclamées par la mode ou la réclame et sans rougir les ferment aux magnificences de leur pays.

Outre ses cytises qui font sa gloire, la côte des *Begnines* héberge de fort jolies plantes. Au printemps, alors que le fond du val dort encore sous une épaisse couche de neige, la belle primevère des vergers étale ses corolles géantes sous le couvert léger des sapins ou des érables. L'altitude de la localité — 1500 mètres — ne lui fait pas peur à cette enfant de la plaine, mais elle aime avant tout la discrète lumière et où la rencontrer plus pure, plus riche que le long de cette côte caressée par les rayons du soleil.

Plus tard, dans la saison, des plantes de hautes tiges le remplacent : lis martagons, campanules rares et d'autres encore, desquelles je ne dirai rien, de crainte que... car dans le domaine de la botanique, je demeure protectionniste et conservateur à outrance.

Chaque fois que je rends visite aux *Begnines*, je paie un tribut d'admiration à une charmante *véronique* d'origine alpine. Du Dauphiné, elle s'est avancée dans le Jura ; à la Dôle, au Noirmont surtout, elle pullule et actuellement elle trouve sa station terminus dans la Combe des *Begnines*. Le vent du sud-ouest qui souffle habituellement dans cette partie du Jura est sans doute pour beaucoup dans la dispersion de cette plante. Il tend à l'entraîner toujours plus au nord et dans un avenir rapproché peut-être, la rencontrerons-nous au Chalet-à-Roch, au Cunay, au Mont-Tendre. Il en est des plantes comme des peuples : tandis que les uns sont en régression évidente, d'autres, au contraire, sont en voie d'expansion et colonisent des régions nouvelles.

Au gros de l'été, la combe des *Begnines* s'anime d'une façon inaccoutumée ; 150 pièces de gros bétail paissent l'herbe tendre de son riche pâturage. Et quand perdu dans le maquis des cytises, je me livre à des occupations favorites, c'est toujours pour moi une jouissance des plus intimes que d'écouter les clochettes du troupeau qui se déplace lentement dans le fond du val et jette une note de vie et d'harmonie dans la solitude ambiante.

Et plus tard dans la saison, le dimanche de préférence, vous pourrez voir des hommes faire irruption dans le paisible vallon ; ils avancent méthodiquement le long du versant opposé à la côte ; ils interrogent le gazon, de temps à autre, se baissent, saisissent quelque objet qu'avec précaution qu'il glissent dans un grand mouchoir tenu à la main... Vous les reconnaissez, ce sont des chasseurs de champignons : le *bolet noble*, leur dieu et l'objet de leur adoration, concentre en ce jour toutes leurs pensées et toutes leurs facultés. Et si par hasard vous leur demandez si la récolte est fructueuse, ils vous répondront sans doute comme le morilleur du D^r Bourget : « Oh ! bien, voilà ! pas tant que ça. »

Le vallon des *Begnines* ne possède ni la

pittoresque beauté du vallon de Nant, ni la sauvage grandeur du cirque de Salanfè; la comparaison avec tout autre site réputé l'écrase indistutablement; mais il est lui-même, il ne ressemble à rien d'autre; il a pour lui sa situation incomparable, sa vue des Alpes sublimes, son charme agreste, sa tranquillité et son histoire, captivante pour qui sait lier conversation avec la nature et les richesses que chaque année elle renouvelle.

Pour terminer, je vous dirai que je ne suis pas seul à l'aimer, ce gracieux vallon, que d'autres éprouvent à son égard les mêmes sentiments. Je n'en citerai pour preuve que deux Parisiens de mes amis, qui chaque année viennent villégiaturer à la vallée de Joux, vont lui rendre visite et le déclarent un des plus beaux coins du Jura.

Article signé Samuel Aubert

Suivre Albert Pillichody, alors ingénieur-forestier de la commune du Chenit, est un privilège rare :

Promenade à travers les propriétés communales, par Albert Pillichody, FAVJ du 14 juillet 1921

Quelqu'un me disait l'autre jour que personne ne saura jamais le nombre d'arbres possédés par la commune du Chenit. Il est vrai, ils sont légion ; mais au moyen des dénombrements faits à l'occasion de l'établissement des plans d'aménagements, l'on arrive tout de même à les compter. Affaire d'exactitude, de patience et de temps. Nous admettrons, jusqu'à preuve du contraire, que les opérateurs de 1905 pour les forêts communales, et 1913 pour le Risoud, ont fait du bon ouvrage. En additionnant les nombres d'arbres trouvés dans chacune des 101 divisions qu'on avait formées alors en vue de mieux s'orienter dans notre vaste domaine forestier, nous obtenons le joli chiffre de 905 614 sapins et fayards de plus de 14 cm de grosseur. Les Esserts et les Grands Plats ne figurant pas dans cet inventaire, nous pouvons admettre aujourd'hui à près d'un million l'armée forestière que le Chenit entretient sur pied de paix et de guerre. Encore, c'est une manière de parler. Ce million d'arbre, plutôt, entretient la commune, protège, loge, chauffe et enrichit ses habitants. On ne peut en dire autant de toutes les armées.

Cette armée d'arbres est cantonnée dans nos forêts et alpages disséminés sur un vaste territoire allant de la frontière au Marchairuz et au Cunay, de la Tépaz jusqu'au Mont Sallaz. L'étendue totale de ces propriétés est de 3000 ha environ, dont 1900 portent du bois, et 1100 sont des estivages gazonnés. Du terrain improductif à proprement parler, nous n'en possédons pas.

Laissant aux forestiers le soin de se débrouiller avec leur million d'arbres à contrôler, à éduquer et à amener à devenir de bons sujets, nos combourgeois

auront déjà bien à faire à connaître l'ensemble et le détail des propriétés communales et des Usagers. C'est à cela que nous voudrions les convier, dans la conviction que cette promenade, cette randonnée plutôt, leur procurera des satisfactions diverses et inattendues.

Sans doute, l'on peut compter les Esserts parmi les plus connus de nos alpages, grâce à leur situation exceptionnelle et la vue panoramique qu'ils nous offrent. Et donnons une pensée de gratitude au généreux concitoyen qui a voulu que cette propriété soit mise au service de la charité agissante. Les Esserts ne sont pas à vrai dire une propriété communale, mais la Commune est chargée de sa gestion. Nous y trouvons deux chalets et deux couverts de citerne. Le second chalet porte le nom « Chez le Chef », en souvenir d'un chef forestier qui y habitait.

Les Esserts confinent aux Chaumilles. Celles-ci sont trois, les Grandes et les Petites, qui se divisent en dessus et dessous. Les Petites Chaumilles dessous portent le nom de Croton. Trois sommités, un terrain accidenté difficile à l'orientation distinguent les Chaumilles. Il y a des lésines caractéristiques à côté de superbes gazons qu'émaillent le daphné et le scille au printemps. Qui connaît tous les replis du Bois du Milieu, du bois de la Barre, le Cret à l'Ours où l'on montre les restes de la cabane d'où les bergers surveillaient l'arrivée du plantigrade ? Peu nombreux sont les familiers du Bois Carré qu'on traverse pour gagner la Combe du Cerf, vaste combe herbeuse où croît le meilleur des fourrages. Et qui traverse le Grand Bois sans s'y égarer ? Qui visite les bas fonds où le gel règne en maître et transforme les sapins en d'informes buissons, pauvres martyrs d'un climat trop rude.

Un saut de quelques cents mètres seulement par-dessus la Meylan-dessus et du coin des Petites Chaumilles dessus, nous atteignons la Rollaz. La petite Rollaz d'abord, à bise de la route du Marchairuz, avec sa limite découpée en dent de scie que nos édiles cherchent à dresser. Il n'y a pas d'alpage à la Rollaz, mais la moitié de la forêt est grevée d'une servitude de parcours en faveur du Pré de Bière et de la Joux de Bière, servitude regrettable, sans doute. Il fait beau être maître chez soi. Mystérieuse forêt que la Grande Rollaz au vent de la route, formée par un large ruban de terrain accidenté et contourné pour aboutir aux citernes et aux Amburnex. Point de chemin méritant ce nom, des sentiers mal marqués inspirant peu de confiance, aucun moyen d'orientation, vu l'absence de points de vue, une forêt intéressante, mais sévère sauf dans les combes que fleurissent en été les adénastyles, les mulgédies, les grandes centaurees, les verges d'or. Qui connaît le chemin Chez Viande ? Il conduit au cantonnement de la Lande qui longe la Rollaz au nord-est. A l'ouest de la Rollaz, s'appuie le cantonnement du Chalet neuf, à deux pas du chalet de ce nom, cantonnement bien boisé mais grevé d'une servitude de parcours en faveur des troupeaux de Bursins. L'on y accède depuis la route des Begnines. Près de là, isolé du reste, appuyé au mur de l'alpage de la Croix du Vuarne, nous trouvons, si l'on y prend garde, le petit cantonnement des Cernay qui renferme de beaux sapins.

De l'autre coté de l'alpage du Chalet neuf, voici le Chalet à Roch. L'on y entre par le bois des Caboules, vaste peuplement régulier au sol rocheux, uniformément couvert de mousse, sans aucun rajeunissement. Des baumes profondes et dangereuses sont la caractéristique de cette région. Sous le chemin des Begnines qui traverse le Chalet à Roch en diagonale, l'on trouve la Combe des Caboules, étroite bande de gazon avec un couvert au milieu et à l'autre bout le Chalet dessous, remarquable par sa poutraison de château fort. Du Chalet dessus l'on jouit d'une vue étendue et très intéressante par sa portée lointaine dans les Alpes du Dauphiné. On voit de là le chemin parcouru depuis les Chaumilles. Combes verdoyantes et lésines de plus en plus profondes et crevassées alternent au Chalet à Roch. L'aspect du terrain devient sauvage, effrayant sur le versant sud qui s'abaisse en gradins rocheux semblables à un amphithéâtre géant. Partout des creux d'effondrement qui, sur les limites des Petits Plats et plus loin sur le terrain de la Petite Chaux attenante, se transforment en vrais gouffres. C'est ici que les bouleversements rocheux atteignent leur paroxysme et offrent un spectacle rare, unique dans le Jura suisse. Pourquoi s'en aller au loin dans les Alpes faire de la varappe quand à deux pas il se présente une si belle occasion de se battre avec la roche, entassée et effondrée dans un désordre gigantesque, ahurissant ? Et n'est-ce pas émotionnel de voir la forêt installée partout dans cette région chaotique et élevée ? C'est grâce au couvert de la forêt, mettant comme un voile sur cette portion de la croûte terrestre en révolution, que la plupart des touristes se rendant aux Begnines passent près de ces merveilles de la géologie, sans seulement s'en douter. Pour voir et savoir, il faut parfois quitter les chemins battus !

Les Begnines, le Couchant ! Après la Petite Chaux qui, à coté de ses rochers, offre la plus douce, la plus verte, la plus abritée des combes ou trône le robuste chalet, avec son avant-toit en éteignoir, l'on pénètre en montant dans ce vaste bassin qui étend sa conque évasée entre le chalet des Begnines et celui du Couchant. C'est la combe la plus élevée du Jura suisse, à plus de 1400 mètres d'altitude et elle porte pour cela un caractère tout alpestre qui lui confère un charme particulier, surtout à la saison d'alpage. On comprend que ce vaste pâturage retienne les visiteurs ; ils s'y oublient et ils continuent d'ignorer les mystères que cachent les boisés flanquant cette haute combe au midi et au septentrion.

Promenade à travers les propriétés communales (suite et fin), FAVJ du 21 juillet 1921

Pourtant celui qui n'a pas vu fleurir le cytise dans les roches crevassées et disposées en gradins innombrables sous le Chalet des Begnines, celui-là n'a rien vu des plus pures beautés de la nature. Ici le cytise forme un abondant sous bois sous un peuplement épars de gros et robustes sapins, et rien n'égale l'éclat des grappes d'or se balançant sous la sombre frondaison des conifères. A visiter

aussi la baume ou un troupeau entier a été précipité lors d'une épidémie de peste bovine.

Au Couchant, à part le superbe pâturage à l'entour du chalet, les phénomènes rocheux et alpestres atteignent de la grande allure. Le versant rocheux du Mont Sallaz qui surplombe la magnificence ignorée de la Combe des Praley est formidable. Une ligne inconnue strie cette paroi ; c'est la limite entre le Chenit et Bassins ; ceux qui l'ont bornée dans le vieux temps ne se sont point distingués ! L'on y trouve une curieuse place à charbon accrochée à ce flanc comme un nid d'aigle, bâti sur d'énormes moellons ; qui a passé par là ? Et qui a plongé dans l'immense crevasse pourtant boisée, qui s'ouvre entre les sommets du Mont Sallaz et du Mont Pelé ? Encore une rare curiosité du pays. Et puis contournant le Couchant du côté nord, le long du Bois des Loges et des petits Plats, que de lésines, que de roches bouleversées, que de crêtes et que de bas fonds perdus, un labyrinthe d'une vaste étendue, noyé sous le manteau de la forêt, comme l'antiquité n'aurait su l'imaginer plus compliqué et plus mystérieux. Pourquoi envier à d'autres montagnes, à d'autres pays, à d'autres continents des curiosités naturelles que nous négligeons de connaître et qui sont presque un privilège de notre contrée ? Sans nous en douter, nous possédons à notre tour un Parc National, qui à bien des égards, peut rivaliser avec celui de l'Engadine et même avec le Yellowstone, parc de Californie, à part les sources chaudes, par exemple ?

Quittons ces lieux trop montueux, que des esprits chagrins voudraient appeler de « belles horreurs », pour descendre sur les Grands Plats. Comme pour corser les contrastes, la Providence, en aménageant le coin de terre du Chenit, a ouvert dans le désert rocheux que nous venons de parcourir cette délicieuse plaine verdoyante des Plats, sur laquelle se découpent dans un désordre artistique les silhouettes des grands gogants. C'est le pays de la promesse, le Canaan des alpiculteurs, où des troupeaux paissent en paix et en sécurité. Deux beaux chalets sont échus à la commune par cette acquisition, et à côté de succulents gazons, des portions de boisés qui compteront parmi les plus fertiles que nous possédions, en particulier les peuplements du ravissant ravin du Biblanc, avec ses cascades et ses marmites glacières.

Passons la Burtignière, grimpons la cote du Praz Rodet, où il est réservé une parcelle au Chenit : nous voici aux Grandes Roches avec ses quatre chalets. Mézery, au milieu, avec son chalet à la Combe des Puits, la Combette au couchant, la commune de bise au levant, le Pré Derrière par-dessus les Grands Crêts. Qui donc les connaît tous, les crêts, les combes, les failles des Grandes Roches ? Encore un pays à découvertes, à investigations, à surprises. C'est notre maîtresse forêt, bien qu'entamée rudement par le cyclone. N'empêche que les troupeaux qui alpent dans ses clairières se portent bien à leur tour et ne méprisent point ce séjour. Deux couverts de citerne et des puits naturels pourvoient à l'abreuvement. Le grand chemin construit jusqu'au Pré Derrière mérite d'être complété par les embranchements prévus.

Nous voici aux cantonnements sous le Risoud, bel appoint de propriété qu'a valu au Chenit, il y a un siècle, la réglementation des droits de bochéage. Le cantonnement de la Givrine est un des plus beaux boisés que nous possédions, mais aucun chemin n'y mène et personne ne le connaît, sans doute, bien qu'il ne se trouve qu'à deux pas du chemin du Chalet Capt. Par le cantonnement des Grandes Roches, sous le Plat du Creux, celui de la Veuve, on atteint cet autre bijou, le cantonnement de la Thomassette, source des plus beaux moules de fayard. Une bande étroite, avec d'affreuses lésines, c'est le cantonnement des Piguët, celui des Aubert et nous voici à celui des Golay, un des plus grands, couvert d'un beau peuplement de sapins et desservi par l'horrible escalier, appelé chemin du Sablon. Un saut et nous voici au cantonnement de l'Huissier, dont le sol est si hérissé qu'on pourrait croire à une mer en furie, figée subitement en rocher. Cette rocaille hostile et revêche est recouverte néanmoins d'un beau perchis de sapins d'avenir. Qui connaît la longue jambe du cantonnement, descendant jusqu'au bas de la Capitaine ? Celle-ci a fourni au Chenit deux cantonnements, l'un au milieu, l'autre en haut sous le Risoud. Vient ensuite le rocheux cantonnement Chez Bastian, avec son entonnoir à bise du chemin des Mines, puis ceux de Chez la Tante, un au milieu, un en haut, celui d'Abram-Joseph, joliment isolé, celui des Reymond, ceux de l'Ecofferie, celui du milieu avec des bois très fins et celui d'en-haut, qui ressemble au Risoud ; et le cantonnement des Petites Pièces allongé le long de Combenoire ; sans oublier les deux petits cantonnements sur le Solliat, sentinelles perdues.

Qui sait l'emplacement du cantonnement chez Charles-Henri Audemars, ou celui du Juge, ou celui du Rachat de la Piguette, et celui de la Piguette proprement dite ? Il y a de beaux jours pour les chercheurs.

Et nous voici enfin au Risoud des Usagers. Un sort fantasque nous a donné trois lots, au lieu d'un seul. Pourquoi ? Parce que la variété est un délice. Laissant à d'autres les lieux tourmentés que parcourent les chemins des Piguët et de la Pierre à pointe, nous avons gagné les tranquilles versants du lot V, où le bois prospère comme nulle part ailleurs au brand bénéfique des hameaux de la partie Est de notre territoire.

Les forêts vierges ont de tout temps hanté les imaginations. Il n'y a pas seulement au centre de l'Afrique ou dans la lointaine Transylvanie. Nous avons tout près de nous des forêts qui en ont gardé les principaux caractères. Ceux-ci sont, moins la grande étendue (encore que le Risoud a une belle surface), que certains phénomènes de la végétation, mis à l'abri de l'intervention humaine. Nos Risoud renferment dans chaque partie de ces « réserves » encore inviolées où l'on peut surprendre le travail occulte des lois naturelles déployant leur effet dans le silence et l'ombre des grands bois. Il s'agit seulement d'aller voir et d'apprendre à observer. Ainsi nos lots du Risoud, outre qu'ils alimentent notre caisse d'un bel appoint, constituent pour nous aussi un vivant musée d'histoire naturelle, un autre privilège à nous envier.

On accède à nos trois lots par diverses artères. Le chemin de la Réserve et le chemin David-Lecoultre en reconstruction menant au lot I, qui confine à l'Etat à la série VII du chalet Capt. Vient ensuite le lot II attribué par le sort au Lieu. Le Chenit possède le lot III, desservi par le chemin des Aubert avec son principal embranchement de la Combette des Augets. Le lot IV de l'Abbaye nous sépare de notre lot V, celui qui se trouve à cheval sur la limite territoriale entre le Chenit et Le Lieu. Les chemins chez la tante, des Reymond, du Golet, des Perches et des Fromages, accèdent à ce lot. Mais il convient de faciliter l'écoulement des produits du côté du Chenit en continuant la construction du chemin du Bas du lot, qui ramènera la majeure partie du trafic au chemin Chez la Tante.

J'arrête ici ma promenade, en priant le lecteur d'en excuser la longueur. Mais j'espère bien avoir mis en éveil sa curiosité et d'avoir suscité son désir de mieux connaître les belles propriétés communales. Désireux lui-même de favoriser de toute manière cette saine curiosité, le soussigné met cet été une partie des samedi après-midi et des dimanches au service des sociétés, des groupements de personnes, de toute la population, pour organiser des courses instructives d'investigation et de découverte à travers les diverses parties du domaine communal. Il invite chacun de s'inscrire auprès de lui en vue de ces courses ou promenades dont il se promet le plus grand profit et le plus grand régal, autant pour lui-même que pour ses compagnons de fortune.

A. Pillichody

Notre visite des alpages du 20 novembre 2011

Nous sommes hors saison. Les chalets ont été désertés et la combe n'est animée que par les promeneurs dont quelques-uns s'en vont en direction du chalet du Couchant au-delà duquel ils trouveront le petit chemin prêt à les conduire au Mont Sâla, à 1510 m. d'altitude.

En fait la Combe des Begnines est surélevée, d'une part par rapport au vallon des Petits et Grands Plats, altitude 1270 à 1300 m., et d'autre part par rapport à celui des Amburnex-Racine, altitude 1260-1320 m.

Nous commencerons notre visite par le chalet de la Petite-Chaux, altitude 1408 m., situé à l'extrémité nord-est de la combe. Le bâtiment est extérieurement en bon état. Intérieurement, l'écurie, qui sert encore, ne souffre d'aucune décrépitude. Il n'en est pas de même des anciens locaux de fabrication et d'habitation laissant très fortement à désirer. Une table moderne laisse à penser que l'on peut ici faire quelque bastringue de fin de semaine. Situation prouvée en plus par le foyer utilisable, avec une potence moderne en fer forgé.

La transformation des anciens intérieurs de chalet en lieux de réjouissances gastronomiques annonce toujours, soit une fin irrémédiable, soit des situations

d'ordre et de propreté pas toujours recommandables. Tel est le cas pour ce chalet qui mérite assurément mieux que cela.

Outre ces premières constatations, il offre encore des éléments architecturaux anciens dignes de la meilleure attention. Notre inventaire se fera, mieux que par des mots, en photos.

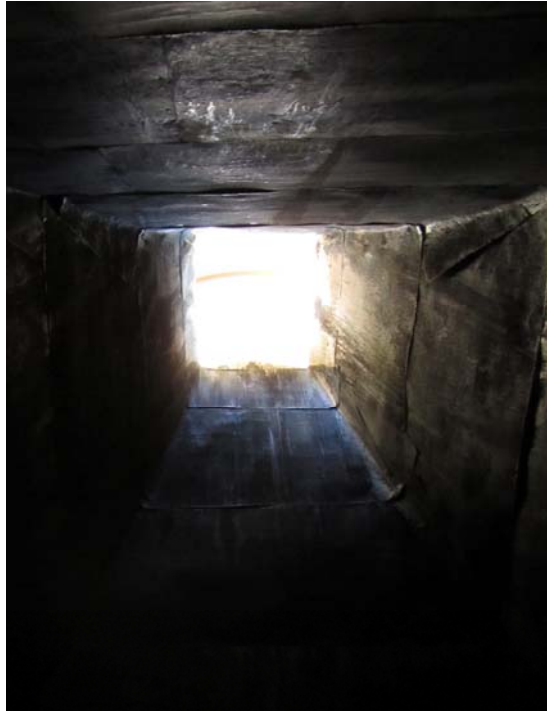


Voici l'ancien couloir ou enrochoir. C'est ici que prenait place le fromage du jour. La presse, dont on aperçoit un élément ci-dessous, se trouvait directement au-dessus, système de poids et de levier que le fromageur pouvait actionner aisément.



Base inférieure du système de presse que nous expliquerons en détail en d'autres lieux. La partie du haut se découvre au niveau supérieur, droit à côté de l'antique cheminée.



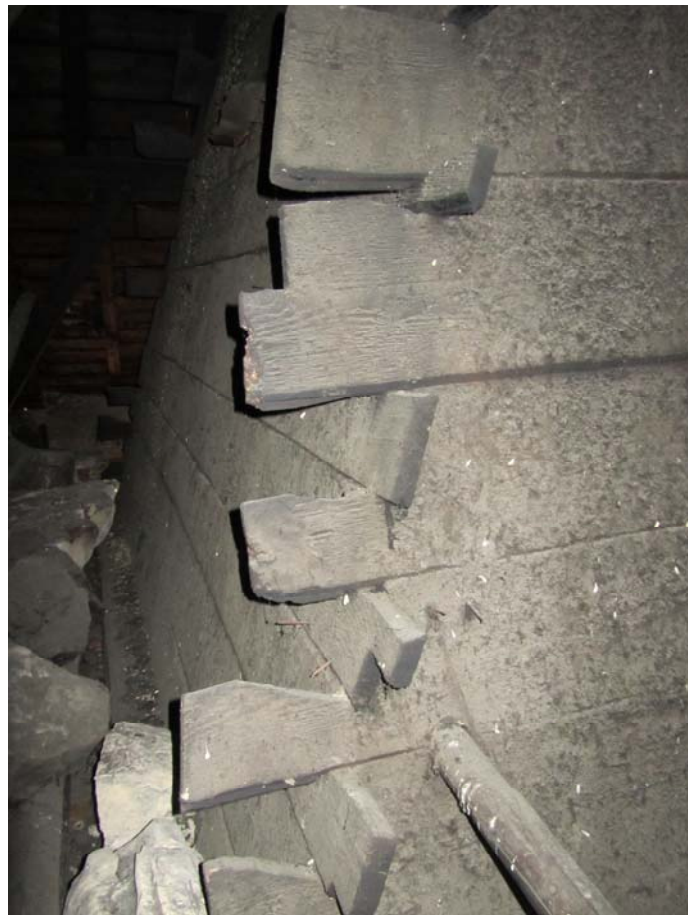


Au-dessus de l'ancien local de fabrication se trouve l'antique cheminée dont l'intérieur a été tôle. Chose curieuse, il semble que le sens des tôles ne corresponde pas au mouvement ascendant de la fumée. Ainsi les tôles devraient se recouvrir du bas en haut et non du haut en bas. Ci-dessous, cheminée vue d'en bas. La presse est à droite.





Magnifique cheminée de bois, avec, bien visible, la manière dont étaient assemblés dans les angles les différents éléments de construction.





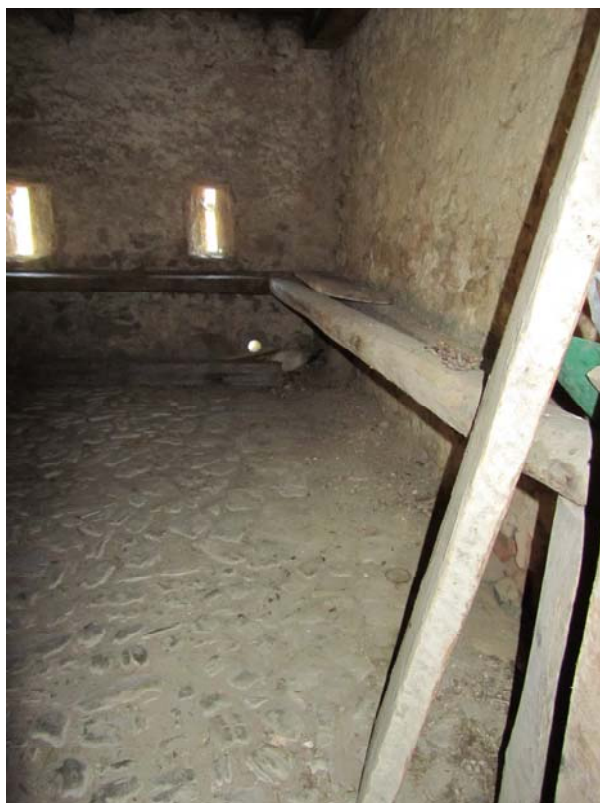
Les escaliers antiques pour monter à l'étage





Douce lumière d'une chambre de bergers où il y a bien longtemps que ceux-ci ne dorment plus, remplacés par les fêtards !





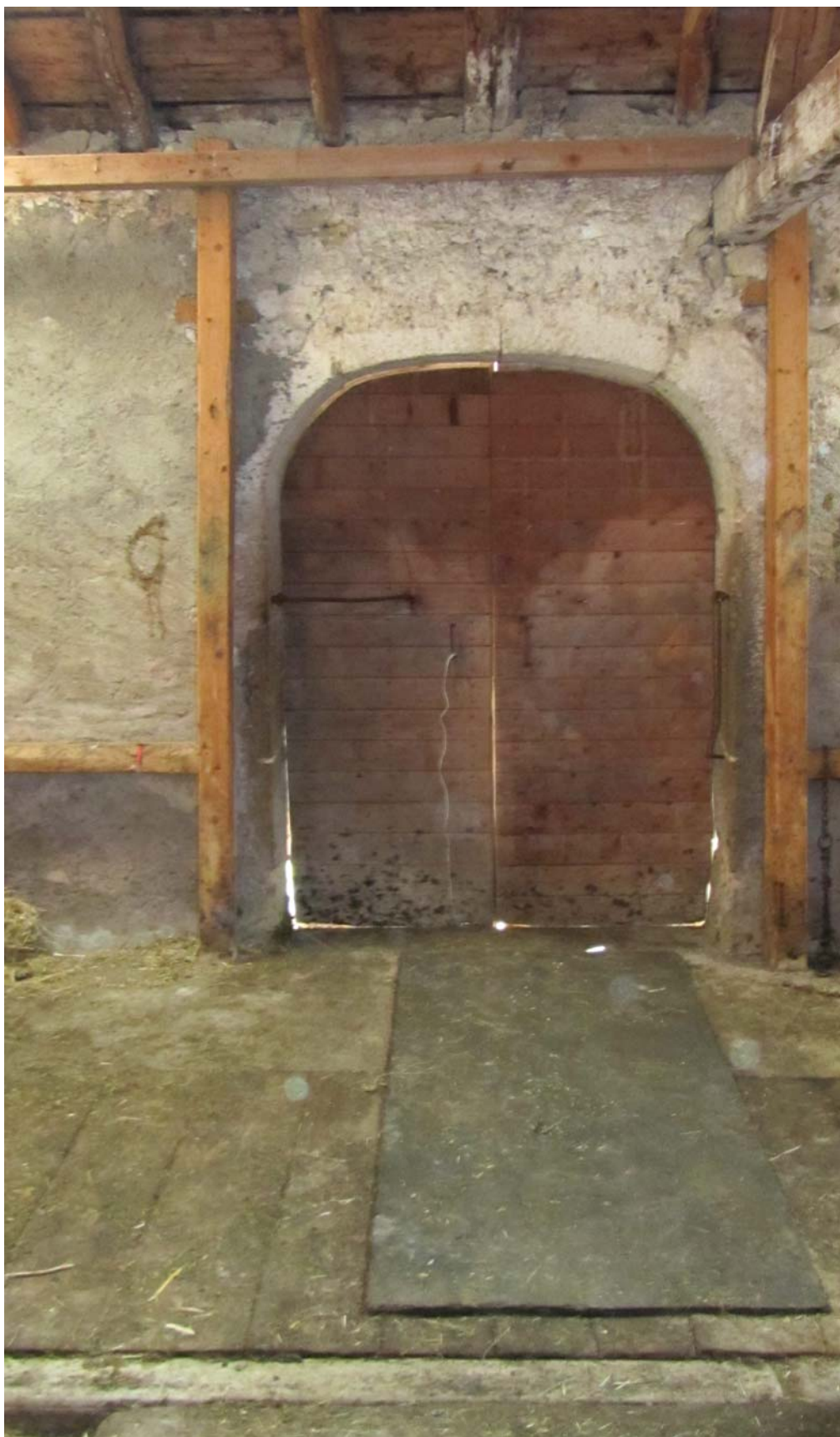
A côté du local de fabrication, au nord du chalet, l'ancienne chambre à lait. Celle-ci est vide. Ne reste plus qu'un vague chenit et les mâts. Le sol est encore pavé à l'ancienne, soit de pierre avec joint de terre battue.



L'écurie possède une poutraison remarquable, une fois de plus, et en parfait état (avec nos excuses pour le flou de la photo !)



Ces belles portes d'écurie dont l'entourage voûté est en pierre de taille. Quant à la porte elle-même, de bois, à l'ancienne, elle montre le passage des bêtes alors qu'elles vous lâchent, soit en entrant, soit en sortant, de pleins seaux de bouse ! La bouse, qui est l'or du pâturage ! Ici porte de la façade avant du chalet.



Porte façade arrière. On aime cette lumière tamisée passant entre les fentes du bois et jouant à l'intérieur avec les poussières de paille ou de foin.



Deux portes conduisent des locaux de fabrication à l'écurie



Il faut reconnaître que les locaux abandonnés qui sont certes tristes, offrent une poésie incomparable qui n'a rien à voir avec le matériel sans âme des cuisines de chalets modernes.



Nous revoici à l'extérieur du chalet de la Petite-Chaux pour la séance ordinaire de photos. On découvrira le soutènement original par poutres verticales du large avant-toit.



Ancienne porcherie



Une de ces belles portes d'entrée de la cuisine d'autrefois. Nous avons regretté que la pleine lumière de midi de ce jour 20 novembre ne nous permette pas d'en exprimer toute l'émotion qu'elles dégagent, alors que l'on sait qu'elles ont été actionnées tant de fois par des dizaines de bergers au cours de l'histoire de ces bâtisses exemplaires.



Et nous délaissions ce chalet de la Petite-Chaux qui nous a vraiment laissé une impression formidable. Inutile de dire que l'on reviendra ! C'est là un chalet que l'on a aimé dans sa vétusté, et surtout dans ces éléments architecturaux d'origine qui sont de plus en plus rares en nos alpages, des restaurations lourdes les faisant remplacer par du moderne certes mieux adapté pour l'usage que l'on veut en faire, mais infiniment plus ordinaire de présentation. Il faut le reconnaître sans tergiverser, la gestion de nos alpages manque d'architectes ayant la connaissance des techniques anciennes, mais surtout le respect de ce qui constitue l'essentiel de notre patrimoine alpestre. S'en rendra-t-on compte avant qu'il ne reste plus rien ? Un espoir avec la superbe reconstruction du chalet de la Sèche des Amburnex, avec un toit entièrement recouvert de tavillons, et des chéneaux de bois.



Nous remontons contre le chalet des Begnines, avec en souvenir les photos extraordinaires de René Meylan du personnel œuvrant en ces lieux. Il y avait notamment Poschung ou Boschung, beau comme un dieu. C'est en 1945. On le voit poser avec son épouse qui n'est là probablement qu'en visite du dimanche. Le couple est devant le chalet. Boschung pose, tenant sa femme aux épaules. Il est en bredzou de velours noir, détendu, heureux, fier de son état. Une belle montre à son poignet, alors qu'il a les manches retroussées, prouve que ce n'est aucunement l'un de ces employés misérables qui parfois hantent encore nos alpages. C'est un professionnel conscient de son état, se montrant sous ses meilleurs atours le dimanche quand vient l'heure des visites, parfois de jolies et accortes demoiselles.

René Meylan a ainsi su saisir ce couple dans sa plénitude. On voit à l'arrière, à gauche, des vaches qui attendent devant la porte de l'écurie, serait-ce bientôt l'heure de la traite, tandis que sous l'avant-toit est une réserve considérable de bois, preuve qu'ici l'on fabrique. Cette photo est si belle, si équilibrée, qu'elle pourrait résumer à elle toute seule la beauté du monde alpestre quand il est vécu de telle manière.

Précisons encore que Boschung est le père heureux d'un fils, voire même de deux, d'égale beauté, blondinets dont l'ainé peut participer déjà un peu aux travaux de l'alpage, comme monter le cheval alors que l'on mènera le tombereau sur le pâturage, courir malgré ses petites jambes derrière les vaches à l'heure où on les rentre, et bien entendu prendre place sur les épaules costaudes de son père qui se révèle ici un être très attentionné, autant pour son épouse que pour ses deux fistons.



Ce magnifique chalet des Begnines



Le chalet des Begnines tel qu'on le découvre à l'entrée de la Combe. Ci-dessous son grand pré de fauche, regardant contre le chalet du Couchant, tout là-bas, au fond de la Combe.





Chalet du Couchant aujourd'hui





Chalet du Couchant il y a quelque vingt ans ci-dessus, et autrefois, vers 1940, ci-dessous. Du monde et de l'ambiance !





Combe des Begnines vue du Couchant en regardant contre le levant !



Ces extraordinaires emposieux ou dolines (sauf erreur pour ce dernier terme)



Un paysage à vous couper le souffle ! Tout en vous remerciant de votre agréable attention !

